

Délégation d'accès à un mandataire

Le site Internet "ACORDA" est dédié au recensement et à la consultation des données agricoles. Il est géré en étroite collaboration entre les cantons de Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud ainsi qu'avec AGRIDEA-Lausanne (prestataire informatique).

Il est uniquement accessible au travers du portail fédéral www.agate.ch

Lorsqu'une personne veut confier la saisie de ses données à un *mandataire elle doit en informer la direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV).

(*le mandataire doit préalablement avoir été enregistré comme tel par la DGAV)

A cette fin le bulletin ci-dessous doit être intégralement rempli (tous les champs sont obligatoires), signé par le demandeur et renvoyé à l'adresse mentionnée dans l'en-tête ou sous forme de copie numérisée (image, pdf) à info.paiementsdirects@vd.ch.

Merci d'écrire lisiblement

No d'exploitation :
(au-dessus de votre adresse dans nos correspondances)

Demandeur

Nom, Prénom

Npa et localité:

E-mail :

Mobile/Tél:

Mandataire

Nom de l'organisation :

Nom, Prénom :

Modalités

Le demandeur susmentionné, ou son mandataire, assume l'entière responsabilité de l'usage de ses paramètres de sécurité (nom d'utilisateur et mot de passe) et leur confidentialité. La DGAV peut, en tout temps, sans préavis, sans indemnité et sans en indiquer les motifs, retirer momentanément ou définitivement l'accès aux données. Les données sur le site sont celles qui figurent dans la base de données au moment de la consultation. Elles sont susceptibles d'être modifiées en tout temps compte tenu du traitement du dossier. Seules les données figurant sur les décomptes de la DGAV, telles que celles mentionnées dans le décompte final des paiements directs, peuvent faire l'objet d'une contestation par voie de recours. Par sa signature ci-dessous le demandeur, et cas échéant responsable de l'exploitation, déclare accepter ces conditions.

Lieu: Date: Signature: